

65, rue de Richelieu
75002 Paris
+33 (0)1 55 42 75 00
www.chartes.psl.eu

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°2025 - 33 : SCHÉMA DIRECTEUR HANDICAP DE L'ÉTABLISSEMENT

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3, 9° ;

Vu l'avis du CSA du 20 novembre 2025 ;

Le conseil d'administration approuve le schéma directeur handicap de l'établissement.

- Nombre de votants : 20
- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstention : 0

Christophe STRASSEL

*Président du conseil d'administration
de l'École nationale des chartes - PSL*

Annexe à la délibération : Schéma directeur handicap de l'établissement